

ATTESTATION CERTIFICAT MÉDICAL A LA PRISE DE LICENCE
AUTORISATION PARENTALE
MINEUR.E.S - SAISON 2022/2023

Ce document comporte 2 pages !

INFORMATIONS

➤ **Tous types de licences annuelles en vue de la pratique de l'alpinisme**

Les disciplines pratiquées en altitude (alpinisme, ski-alpinisme, randonnée de montagne...), notamment les activités pratiquées au-dessus de 2 500 mètres d'altitude avec une nuit à cette altitude ou au-dessus, nécessitent un certificat médical annuel de non-contre-indication à la pratique. Le certificat médical doit donc être renouvelé chaque saison.

➤ **Licence destinée à un jeune mineur sur l'ensemble de la saison hors pratique de l'alpinisme (licence FFME jeune, famille ou individuelle)**

Il n'est plus nécessaire, pour les mineurs, de produire un certificat médical pour l'obtention ou le renouvellement d'une licence d'une fédération sportive : c'est valable pour tous les types de pratiques, loisir ou compétitive.

Le certificat médical, pour les mineurs, est remplacé par un [questionnaire de santé jeune](#) à remplir :

- **Réponse NON à toutes les questions** : Un responsable légal atteste que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative et le jeune n'a pas besoin de produire un certificat médical pour prendre sa licence.
- **Réponse OUI à au moins l'une des questions** : le jeune est tenu à un examen médical et doit produire un [certificat de non-contre-indication à la pratique sportive pour prendre sa licence](#), veiller à ce que le médecin ajoute la mention « y compris en compétition » pour pouvoir participer aux compétitions.

➤ **Tableau récapitulatif du certificat médical pour toutes licences « jeunes » en dehors de pratique de l'alpinisme et autres activités « d'altitude »**

Compléter le questionnaire de santé jeune	Document à fournir
Réponse NON à toutes les questions	➔ Compléter et Signer une attestation « santé ».
Réponse OUI à une question ou plus du questionnaire de santé	➔ Certificat médical de non-contre-indication à la pratique d'un sport (y compris en compétition si pratique compétitive).

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné.e, _____ atteste avoir fourni pour mon enfant un certificat médical de non-contre-indication aux sports statutaires de la fédération établi le ___ / ___ / ___ à _____ par _____ et avoir pris connaissance des précautions et restrictions éventuelles des pratiques indiqués par le médecin. Je m'engage également à le transférer sur son espace licencié personnel sécurisé du site web de la FFME.

A _____, le ___ / ___ / _____ Signature :

ATTESTATION DE SANTE

Je soussigné.e, _____ en ma qualité de représentant légal de _____ atteste, qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé précisé à l'annexe II-23 du code du sport et avoir répondu NON à l'ensemble des rubriques.

A _____, le ___ / ___ / _____ Signature :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné.e, _____ en ma qualité de représentant légal de _____, demeurant au _____

Autorise mon enfant :

- A participer aux différentes activités de Bron Vertical
- A pratiquer l'escalade ou toute autre activité statutaire de la FFME, encadré.e par des personnes responsables de l'association
- A être transporté.e dans les véhicules des adultes responsables de l'association

Autorise le club :

- A prendre toute disposition utile en cas d'urgence
 - o () Médicale
 - o () Chirurgicale
- A prendre des photos sur lesquelles pourrait figurer mon enfant, dans le cadre des manifestations organisées par le club
- A diffuser les photos auprès de ses partenaires, de la presse, de la télévision et des éventuels support internet utilisés par le club

Je certifie avoir pris connaissance des dispositions ci-dessus,

A _____, le ___ / ___ / _____ Signature :